



Entre le 29 novembre et le 6 décembre prochain, vous allez désigner les représentants du personnel dans les Commissions Administratives Paritaires Locales. (CAPL).

Cette instance, élue pour 4 ans, a compétence pour émettre un avis sur tout ce qui concerne votre dossier individuel : titularisation, mutation, promotion et évaluation professionnelle notamment. Pour être défendus, il est essentiel d'élire des représentants au fait des réalités de nos services.

### Qui sont les candidats F.O.-DGFIP ?

Des collègues représentatifs des différentes missions de notre direction qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances publiques.

De nouveaux militants motivés pour faire respecter les droits de tous les agents.

Des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestion et qui ont à cœur de défendre nos droits sans parti pris, sans jamais s'engager dans la cogestion.

En effet, parce qu'ils militent au sein d'une organisation libre et indépendante, ils sont porteurs des seules demandes des personnels et entendent tout mettre en œuvre pour défendre vos intérêts et obtenir satisfaction.

En votant pour les candidats F.O.-DGFIP, vous voterez pour des femmes et des hommes libres dans un syndicat libre. **Vous voterez pour un syndicat qui reste résolument un syndicat.**

En votant F.O.-DGFIP, vous désignerez des représentants qui préparent leurs dossiers et démontrent le bien fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

**Au cours du mandat qui s'achève, les règles de gestion ont été profondément modifiées.**

Vos élus F.O.-DGFIP en CAP ont défendus dans toutes les instances et toutes les catégories les intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents de notre Direction.

Lors des longs cycles de discussions organisés par la Direction générale, les représentants F.O.-DGFIP, uniquement motivés par l'intérêt légitime des personnels, mais trop souvent seuls, ont constamment proposé que le meilleur s'applique à l'ensemble des agents.

Il y a urgence à remettre en discussion les revendications portées par F.O.-DGFIP et notamment des règles de gestion transparentes et identiques sur l'ensemble du territoire et assurant toutes les garanties aux agents.

### F.O.-DGFIP exige notamment :

- > **au moins deux vrais mouvements de mutations par an** ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- > **pour les agents en situation de priorité**, une affectation en CAPN sur la base de l'ancienneté de la demande, sans avis ou condition restrictive ;
- > **le droit au retour**, c'est-à-dire que les agents promus de C en B par concours interne spécial ou liste d'aptitude ne soient plus soumis à une mobilité forcée conformément au plan d'action ministériel « égalité professionnelle femmes - hommes » ;

*Je vote*

TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE  
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES  
FONT LA DIFFÉRENCE



> que tous les agents en situation prioritaire soient mutés dans le département demandé et affectés sur un poste fixe, dans la commune sur laquelle s'exerce la priorité ;

> que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

## LISTE DES CANDIDATS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

### COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°3 – AGENTS ADMINISTRATIFS

1	Sabrina ZIANI	AAP2	SDIF Créteil
2	Mustaphe CHAUCHE	AAP2	Paierie départ. Créteil
3	Marie-Odile LECLERC	AAP2	Direction STC Créteil
4	Hong Thuy DANG	AAP2	SIP Saint Maur-des-Fossés
5	Catherine DIVERRES	AAP1	Direction STC Créteil
6	Hamou BEN HADDOU	AAP1	Direction Dépenses Créteil
7	Philippe VILLARET	AAP1	SIE Créteil
8	Laurence QUERUEL	AAP1	Trésorerie Alfortville

### COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°2 – CONTRÔLEURS

1	Valérie GABILONDO	Cont. 2ème cl.	Paierie départ. Créteil
2	Aurélia LEROY	Cont. 2ème cl.	SIP Créteil
3	Sophie BERTOL	Cont. 2ème cl.	Trésorerie Cachan
4	Dominique DELHOMME	Cont. 2ème cl.	Trésorerie Créteil
5	Marie-Emilie BOURLES	Cont. 1ère cl.	SIP Créteil
6	Laurence BERNARD	Cont. 1ère cl.	Direction Centre encaissement Créteil
7	Eric MASCLAUX	Cont. 1ère cl.	Direction Comptabilité Créteil
8	Alexia GUYADER	Cont. 1ère cl.	SIE L'Hay-Les-Roses
9	Nathalie LE CALVEZ	Cont. ppal	Equipe de renfort
10	Philippe FUSEAU	Cont. ppal	Equipe de renfort
11	Jean-Luc DUHOT	Cont. ppal	Direction Div des Particuliers Créteil
12	Marie-Hélène LARRIEU	Cont ppal	SIE Charenton-Le-Pont

### COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES N°1 – INSPECTEURS

1	Lysiane LOUIS	Inspecteur	Direction Créteil
2	Laurence DELACOUR	Inspecteur	PCRP Créteil
3	Régine HICHER	Inspecteur	PRS Créteil
4	Jean-Philippe MORJON	Inspecteur	SPF Créteil
5	Arcène LUIT	Inspecteur	Direction Recettes non fiscales Créteil
6	Christophe CLAUSTRES	Inspecteur	SIE Champigny-sur-Marne
7	Sébastien DUBOIS	Inspecteur	Paierie départ. Créteil
8	Florence LOICHET	Inspecteur	Equipe de renfort

*Je vote*  
TELEPHONE, TABLETTE, SMARTPHONE  
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018



NOS DIFFÉRENCES  
FONT LA DIFFÉRENCE

